

Proposition pour faire de la gratuité du transport en commun sur dix ans un enjeu de la campagne « Sortir du noir, Choisir l'or vert » et une priorité dans la région de Montréal

Étant donné que :

- a. La plate-forme électorale 2012 revendique « *d'assurer l'accessibilité financière du transport en commun partout et de viser la gratuité dans un horizon de 10 ans* » ;
- b. Cette revendication a été la contribution prioritaire de la région de Montréal à cette plate-forme ;
- c. La crise du transport dans la région de Montréal, particulièrement sur l'Île de Montréal, est de plus en plus aigue ;
- d. La Ville de Montréal n'atteindra pas son objectif de réduction de 30% des gaz à effet de serre pour 2020 (Elle en est à une réduction de 6% par rapport au niveau de 1990).
- e. Malgré la planification de la Communauté urbaine de Montréal, l'actuel gouvernement du PQ, tout comme celui précédent du PLQ, ne donne pas la priorité au transport en commun par rapport au système autoroutier ;
- f. Tant le journal « Solidarités » portant sur la campagne « Sortir du noir, Choisir l'or vert » que la conférence de presse du 4 septembre inaugurant cette campagne font l'impasse sur cette revendication de la plate-forme et sur la gratuité du transport en commun en général ;
- g. Il existe des mouvements pour le transport collectif gratuit dans plusieurs villes du Canada et des ÉU (Free Transit) ;
- h. Un tel mouvement au Brésil (Tarifa zero) a été l'amorce des gigantesques manifestations dans ce pays en juin et juillet derniers ;
- i. De la même manière que la popularisation de la revendication de la gratuité scolaire par le parti et par l'ASSÉ a préparé le terrain au printemps ébèle, une telle popularisation sur la gratuité du transport collectif contribuerait à créer un mouvement populaire mobilisateur pour le transport en commun ;

Il est proposé de demander au parti :

- 1. D'inclure la revendication de la plate-forme électorale sur la gratuité du transport collectif dans la campagne « Sortir du noir, Choisir l'or vert » ;**
- 2. De faire de cette revendication la priorité pour la campagne dans la région de Montréal ;**
- 3. De publier un dépliant spécial portant sur cette revendication.**

Si cette proposition est adoptée, il est proposé

- 1. De l'envoyer au Comité de coordination nationale et à la Commission politique ;**
- 2. De l'envoyer à titre informatif à toutes les instances locales et régionales du parti.**

Marc Bonhomme, 19 septembre 2013